

tin, ne connaissant point les matières dont il me charge, croit que cela se fait avec de l'imagination, comme des articles d'utopie ou de philosophie. Ma conclusion a été qu'il fallait s'entendre ou *de visu* ou par lettres; que, sans cela, je ne pouvais prendre aucun engagement. D'ailleurs je me trouve engagé dans un autre travail qui n'est pas si ingrat. J'ai vu, ces jours derniers, dans le *Constitutionnel*, une notice que M. Courtin y a insérée de son xvii^e tome et de ses 5,000 souscripteurs. Il y a préconisé ses principaux rédacteurs, parmi lesquels vous tenez une fort belle place. Il n'en a pas fait autant pour le tome xv^e. Au surplus, votre ami des Sceaux fait trembler tous ceux qui écrivent: ce qui était bien hier est aujourd'hui châtié par un ou trois mois de prison, et six cents ou mille francs d'amende. L'apostolicisme est rentré dans la magnifique salle à manger. M. de Feletz et M. le vicomte de Bonald sont des habitués du salon Feutrier et y ont de secrets colloques. C'est le règne des intrigues. Je me suis procuré les noms de la Commission chargée par le ministère de la maison du roi de l'examen des demandes. Il n'y en a pas un qui ait fait et souffert le quart de ce qui m'est advenu. Les uns sont absolument inconnus, les autres, ainsi que le chef de division, sont d'illustres congréganistes. J'ai donné, par votre conseil, tête baissée, dans un guépier.

Vous aviez besoin du repos des champs, et vous êtes chez un hôte très cordial, dont la probité vous convient à merveille. Jouissez bien du bonheur des champs qui soulage vos oreilles des brouhaha législatifs. Adieu, mon cher ami; je vous renouvelle toujours avec délices les assurances de ma profonde estime et de mon sincère attachement.

Ce 23 juillet 1829.

P. S. Je reçois, ce matin, un billet de M. l'évêque Grégoire, qui me fait compliment de « l'excellent opuscule où je prouve que nos libertés gallicanes sont foulées aux pieds. »